



PARTICIPATION DES ACTEURS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN BRETAGNE AU 7^e PROGRAMME CADRE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE (PCRD)

Doté d'un budget de 52 milliards d'euros pour la période 2007-2013, le septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique – 7^ePCRD (Seventh Framework Programme-FP7) de l'Union européenne représente un pilier majeur pour la construction de l'Espace européen de la recherche (EER) via le cofinancement de projets de recherche et d'innovation en Europe et dans le monde. Les subventions font l'objet d'une très forte compétition. Elles sont accordées sur la base d'appels à propositions publiés annuellement et de procédures d'évaluation par des pairs.

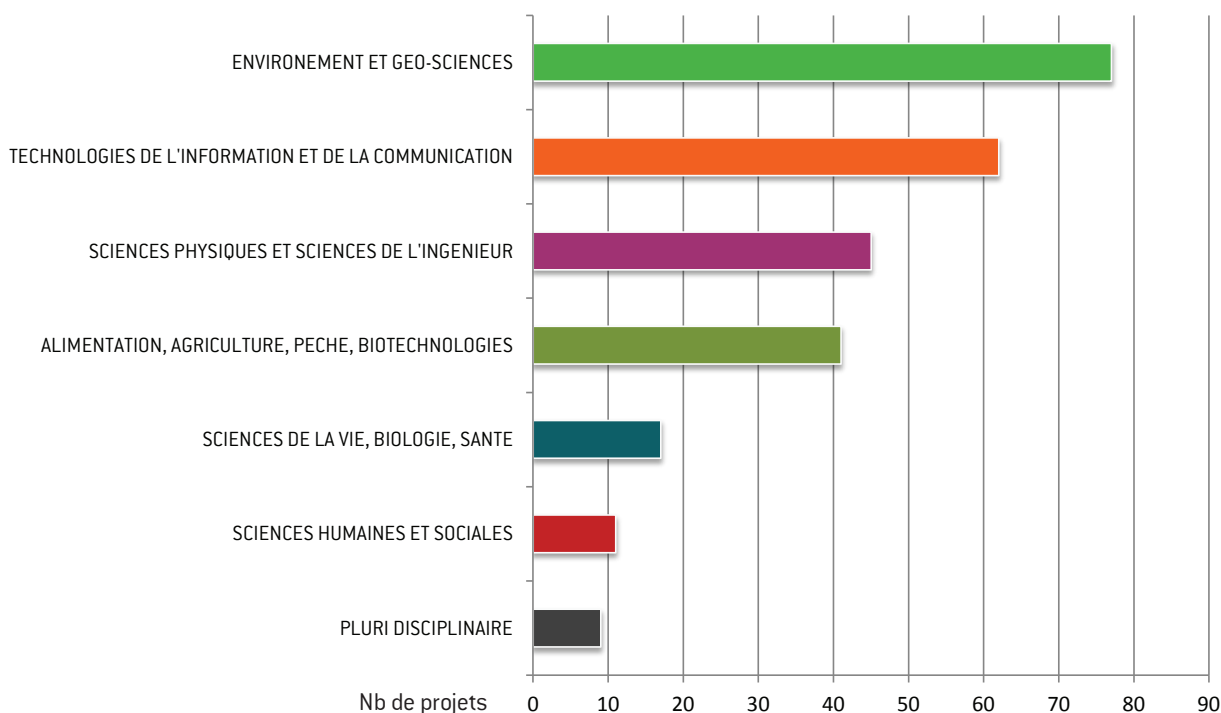
RÉSULTATS SUR LES APPELS À PROJETS DE 2007 À 2011

262 participations au 7^e PCRD des acteurs de la recherche publique en région Bretagne → les acteurs bretons sont présents dans **5,8% des participations** au 7^e PCRD du secteur public français.

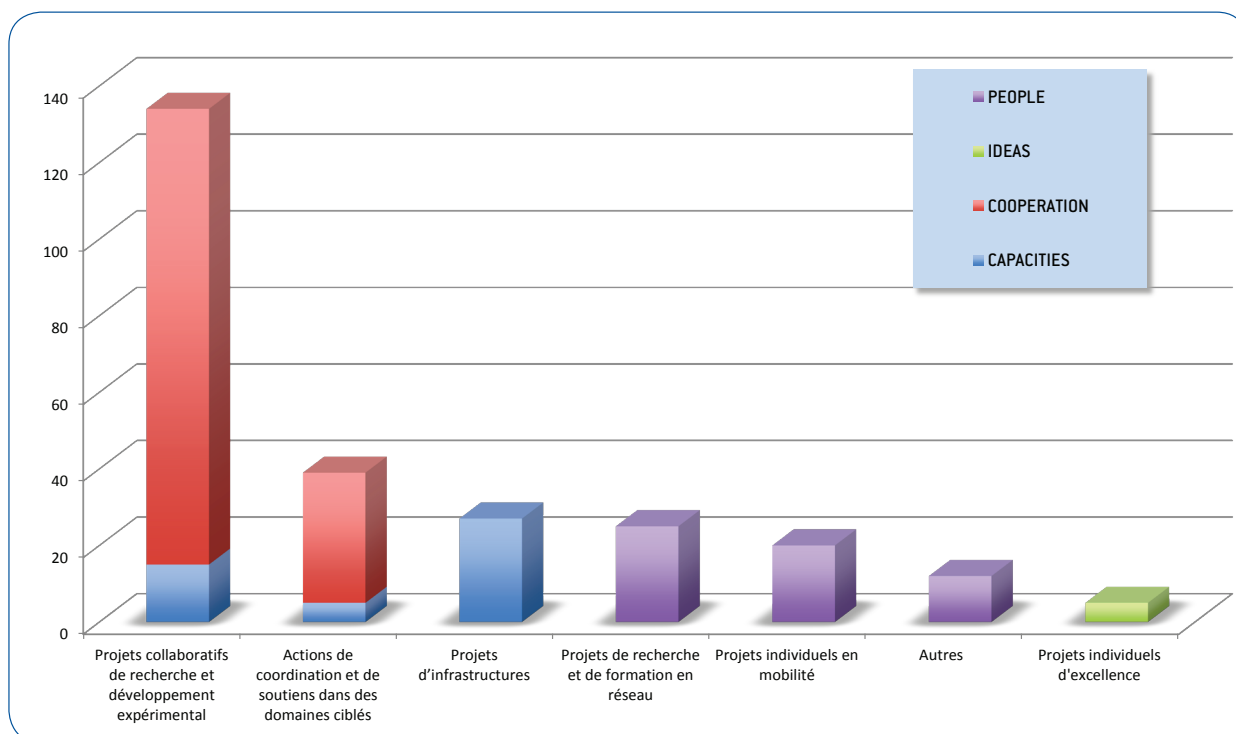
- **Importante mobilisation** des acteurs en Bretagne (l'effectif de recherche en Bretagne représente 4,2% de l'effectif national³)
- **Progression significative** par rapport au 6^e PCRD sur la période 2002-2006 (la recherche publique en Bretagne représentait 4% des participations françaises⁴)

Voir la méthodologie de l'enquête et les références en annexe (p.4)

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS PAR THÉMATIQUE



RÉPARTITION PAR PROGRAMME ET PAR TYPE DE PROJET



1 Les projets de recherche collaborative menés à l'échelle transnationale

Les **projets collaboratifs transnationaux des programmes COOPERATION et CAPACITIES** représentent **66%** des participations recensées, soit 134 implications dans des projets de recherche collaborative transnationale, visant la réalisation de projets de recherche et d'innovation et 39 implications dans des actions de support ou de coordination visant notamment l'harmonisation des efforts de recherche dans un domaine donné en Europe. Ces chiffres dénotent d'une bonne intégration de la communauté scientifique bretonne aux réseaux européens de recherche.

2 Les projets de recherche individuels ou collaboratifs réalisés en mobilité transnationale

Le nombre d'actions **Marie Curie du programme PEOPLE** a été multiplié par 4 entre 2009 et 2011. Les **24 bourses individuelles** obtenues permettent, sur la base d'un projet de recherche, d'accueillir des chercheurs en provenance de l'étranger, de partir se former à l'étranger, ou encore de favoriser l'intégration professionnelle de chercheurs en provenance de l'étranger. Les 25 réseaux Marie Curie permettent la réalisation de projets de recherche favorisant la mobilité transnationale et intersector des chercheurs dans un but de progression de leurs connaissances et compétences.

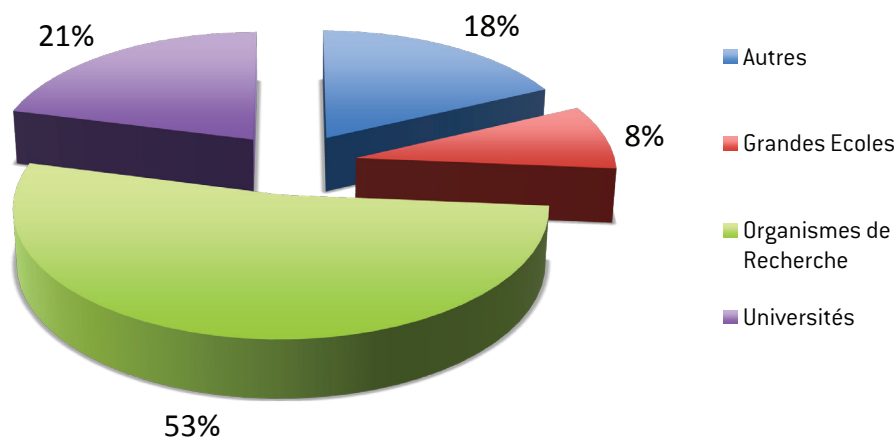
3 Les projets individuels de recherche à risque, à la frontière de la connaissance

La Bretagne compte actuellement **6 bourses d'excellence du Conseil européen de la recherche (ERC)** du programme **IDEAS**, dont 4 bourses pour les jeunes chercheurs (ERC Starting Grant) et 2 pour les chercheurs expérimentés (ERC Advanced Grant).

4 Les projets de renforcement des capacités de recherche

La Bretagne participe enfin à **27 projets** visant à **optimiser l'utilisation et le développement des meilleures infrastructures de recherche en ou à en créer de nouvelles**. L'inscription de la communauté scientifique bretonne dans ces projets très structurants est une reconnaissance de la qualité des moyens et des réseaux bretons ainsi que des domaines d'excellence de la région. Ces projets ont un fort impact sur les capacités de recherche régionales et le rayonnement scientifique.

RÉPARTITION PAR ENTITÉS LÉGALES PORTEUSES DES CONTRATS DE SUBVENTION



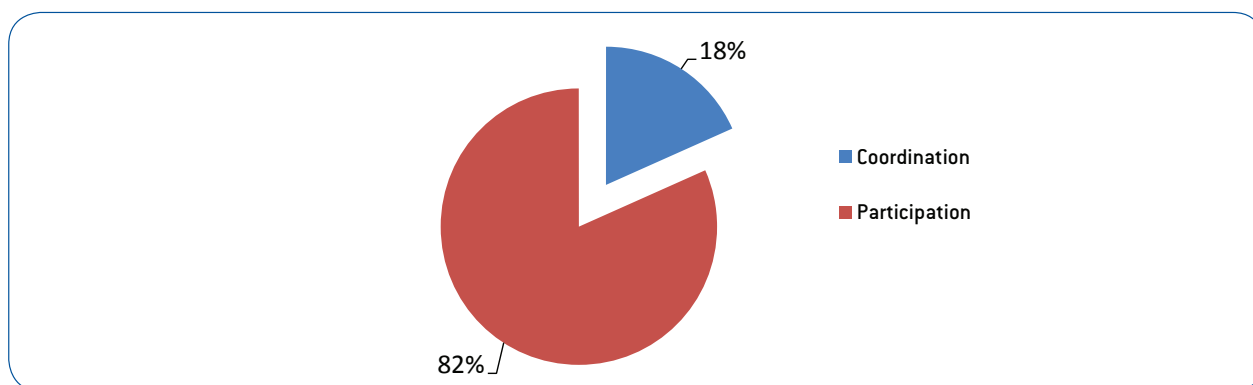
Principales tendances

- ➔ **Forte mobilisation des chercheurs dans les unités de recherche** des universités, organismes de recherche et grandes écoles : 15 entités représentent 80% des participations recensées
- ➔ **Participation notable d'une grande diversité d'acteurs publics liés aux secteurs de la recherche et l'innovation** (centres techniques, clusters, associations professionnelles, centres de culture scientifique et technique) notamment dans les secteurs de pointe de la région Bretagne : sciences et technologies de l'information et de la communication, sciences et technologies de la mer, sciences et technologies agricoles, agronomiques et environnementales.

Périmètre de l'enquête

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche	Organismes de recherche	Autres acteurs
• Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage • Centre Eugène Marquis • CHU Brest - Centre hospitalier universitaire • CHU Rennes - Centre hospitalier universitaire • Ecole Navale • Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan • EHESP - Ecole des hautes études en santé publique • ENIB - Ecole nationale d'ingénieurs de Brest • Ensai - Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information • ENSCR - Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes • ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées • IEP - Institut d'études politiques de Rennes • INSA Rennes - Institut national des sciences appliquées • Supélec - Ecole supérieure d'électricité • Télécom Bretagne • UBO - Université de Bretagne Occidentale • UBS - Université de Bretagne Sud • UEB - Université européenne de Bretagne • UPMC - Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) • UR1 - Université de Rennes 1 • UR2 - Université Rennes 2	• Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail • CNRS - Centre national de la recherche scientifique • Ifremer - Institut français pour l'exploitation de la mer • Inra - Institut national de recherche en agronomie • Inria - Institut national de recherche en informatique et en automatique • Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale • IPEV - Institut polaire français Paul-Emile Victor • IRD - Institut de recherche pour le développement • Irstea - Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture • SHOM - Service hydrographique et océanographique de la Marine	• ACTIA - Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire • ADRIA - Association pour le développement de la recherche appliquée aux industries agroalimentaires • BDI - Bretagne développement innovation • Cedre - Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux • CIVAM Bretagne - Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural • CRCBN - Comité régional conchylicole de Bretagne Nord • CRPM - Conférence des régions périphériques maritimes • EFS - Etablissement français du sang • Espace des sciences • IR - Pôle de compétitivité images et réseaux • IRMA - Institut régional des matériaux avancés • ITS Bretagne - Systèmes de transports intelligents • Météo France • MNHN - Muséum national d'Histoire naturelle • Océanopolis • Orthongel - Organisation des producteurs de thon congelé • Photonics Bretagne • Pôle de compétitivité mer Bretagne

RÉPARTITION PAR RÔLE DANS LES PROJETS



ANNEXE – MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE 2011 MENÉE PAR LA MIDERB

Méthodologie

- **Enquête de terrain** auprès des entités légales du périmètre susceptibles de porter des contrats PCRD.
- **Croisement systématique des données avec les bases de projets de la Commission européenne** avec une attention particulière portée à l'effet de siège (i.e. prise en compte des contrats portés par des entités dont le siège se situe hors région mais qui correspondant à des projets réalisés en région Bretagne).

Sources et références

¹ **Participations** : nombre de coordinations et de participations en tant qu'entité légale signataire du contrat de subvention (i.e. sans les participations en tant que partenaire tiers).

² **Part de la participation nationale** : ratio entre : (i) le nombre de participations signées à la date du 16 mars 2011 par des acteurs de la recherche publique en Bretagne à des accords de subventions 7^e PCRD (source : étude MIDERB) et (ii) le nombre contrats signés d'après la base nationale e-corda dans la catégorie 'Etablissements d'enseignement supérieur/ Organismes de recherche et autres organismes publics' (source : bilan de la participation française au 7^e PCRD – analyse de la base de l'Union européenne E-corda, 16 mars 2011, MESR-SIES).

³ **Mise en perspective avec l'effectif chercheur** : pourcentage de l'effectif chercheurs national présent en Bretagne: 4.2% (6^e rang national) (source : diagnostic STRATER Bretagne 2011 Avril 2011, MESR-SIES et OST)

⁴ **Comparaison avec le 6^e PCRD** : 259 participations (y compris partenaires tiers) sur la période 2002-2006 de la part des acteurs de la recherche publique en Bretagne (école d'ingénieurs, universités, organismes de recherche et autres) soit 4% des participations françaises (source : participation de la région Bretagne dans le 6^e PCRD, Technopolis, sur Commande du Conseil régional de Bretagne, 2008).

CONTACTS

MISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN DE LA RECHERCHE EN BRETAGNE - MIDERB

BREST > LUCIE ROA :	RENNES > ALICE RUCZINSKI :
lucie.roa@ueb.eu	alice.ruczinski@ueb.eu
02.98.01.82.23	02.23.23.65.55